PROCES VERBAL
Assemblée Générale de la Fédération Départementale des CIVAM de l'Ardèche - 15 mars 2022

Salle La Comballe à Veyras

Présidents de séance : Sarah CHAUSSY et Jean-Claude CESARI, co-présidents de la FD CIVAM 07

Animatrice de séance : Alicia BIRD, salariée de la FD CIVAM 07

Secrétaire de séance : Emmanuelle COADOU ROCH, salariée de la FD CIVAM 07

Présents :

BIRD	Alicia	Salariée CIVAM 07
BURLON	Julien	Administrateur CIVAM 26
CESARI	Jean-Claude	Retraité, adhérent CIVAM 07
CHABOUD	Stéphan	Agriculteur, adhérent CIVAM 07
CHAUSSY	Sarah	Agricultrice, adhérente CIVAM 07
COADOU ROCH	Emmanuelle	Assistante administrative et financière CIVAM 07
DELABRE	Valérie	Agricultrice, adhérente CIVAM 07
FAURE	Damien	Brasseur, adhérent CIVAM 07
LOIRE	Anna	Animatrice CIVAM 07
MOURIER	Sébastien	Agriculteur, adhérent CIVAM 07
ODDON	Myriam	Agricultrice, adhérente CIVAM 07
PEGLION	Marceline	Agricultrice, adhérente CIVAM 07
REYNOUARD	Christophe	Agriculteur, adhérent CIVAM 07
ROUSSET	Laurie	Agricultrice, adhérente CIVAM 07
SERVANT	Robert	Retraité, adhérent CIVAM 07
TOUSSAIN	Virginie	Salariée de Terre & Humanisme , association adhérente CIVAM 07
TURREL	Laurent	Agriculteur, adhérent CIVAM 07
TEXIER	Martin	Agriculteur, adhérent CIVAM 07
WASCLOT	Ludovic	stagiaire REESS de Terre & Humanisme
WATRIN	Julie	Agricultrice, adhérente CIVAM 07
WEISS	Margaux	Chargée de mission à la Chambre de l'agriculture

Excusés :

			Transmet son pourvoir à
AMRANE	Olivier	Président du Département	
COCHIN	Arnaud	Agriculteur, administrateur SdT, adhérent CIVAM 07	Robert SERVANT
DE MOERLOOSE	Louis	Agriculteur, adhérent CIVAM 07	Stéphan CHABOUD
DURAND	Jean-claude	Directeur association Le Terreau ,association adhérente CIVAM 07	Sarah CHAUSSY
GASCOIN	Magali	Agricultrice, adhérente CIVAM 07	Valérie DELABRE
HADERER	Claire	Agricultrice, adhérente CIVAM 07	
HUET	Sandrine	Agricultrice, adhérente CIVAM 07	Sarah CHAUSSY
MOLLIER	Sandra	Agricultrice, adhérente CIVAM 07	Valérie DELABRE
PERRIER	Vanessa	Agricultrice, adhérente CIVAM 07	Julie WATRIN
SALEL	Matthieu	6ème vice-président en charge de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme	
SAUNIER	Alban	Agriculteur, adhérent et administrateur CIVAM 07	Jean-Claude CESARI
TERRAS	Marie	Agricultrice, adhérente CIVAM 07	Julie WATRIN
VILLIEN	Jonathan	Agriculteur, adhérent CIVAM 07	Jean-Claude CESARI

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 14h30 : 21 personnes sont présentes dont 18 adhérents. 13 personnes se sont excusées dont 10 personnes ont transmis leur pouvoir.

1. Présentation du rapport moral par Sarah CHAUSSY et Jean-Claude CESARI, coprésidents de la FDCIVAM Ardèche

Manifeste des CIVAM de l'Ardèche

Quand on relit nos rapports moraux des années précédentes, on ne voit rien de bien nouveau à introduire ici… La situation globale reste faillible, le climat fébrile, l'ambiance… fragile…
Pourtant, notre association persiste ! Elle attrait même, car on porte l'espoir qu'un monde plus durable est possible ! Et on le met en actions ! Cela plaît aux divers publics rencontrés, attire nos partenaires, et rassure nos financeurs. Nous devrions donc avoir de longs et beaux jours devant nous, à condition que la mobilisation des adhérents s'étoffe encore !!..
Car sans nous, plus rien du tout…alors qu' Avec nous, on va au bout !!

Le rapport d'activité détaille le programme déroulé en 2021, entre émergences de projets et vitesse de croisière. Nous avons accueilli une apprentie (vite repartie malheureusement) ainsi qu'Anna, qui a commencé en septembre dans le cadre d'un Service Civique. Elle basculera au début du printemps sur un contrat « jeune » afin d'augmenter ses heures et son salaire car elle donne satisfaction et nous avons besoin de combler le vide laissé par le départ prématuré de l'apprentie Daphné Joyce, notamment sur le projet Envie de Fermes. Le contrat d'Emmanuelle a également été augmenté face aux heures effectuées.

En 2022, les enjeux seront de maintenir notre équipe salariée (2,4 ETP) , et de développer notre C.A. (You're Welcome!!!) pour mener à bien l'ensemble de nos projets dont l'émergence de « l'Alimentation pour tous » : projet de solidarité visant à approvisionner l'aide alimentaire pour un accès pour tous à une alimentation locale de qualité ; et l'arrivée de Savoirs de Terroir avec qui un grand travail de tri est prévu pour une mise à disposition de toute la richesse de sa bibliothèque et de ses semences paysannes ; Ainsi que Pleins d'autres projets porteurs, motivants, vivants ! Chaque membre du C.A. est référent d'un projet donc n'hésitez pas à nous contacter pour échanger !

Pour le CA du CIVAM07, Sarah CHAUSSY co-présidente

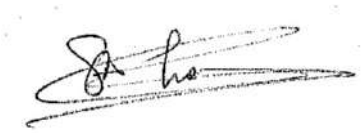

Sarah CHAUSSY - sarah.sa@live.fr : coprésidente / De fermes en fêtes / Accessibilité alimentaire / Suivi RH / Vie associative et Communication
Jean-Claude CESARI - miellerie07@gmail.com : coprésident / Accessibilité alimentaire / InPACT 07- Installation -Transmission
Julie WATRIN - paysannart@mailoo.org : trésorière / Frangines 07 / Formations
Robert SERVANT - masdesfaisses@orange.fr : vice-trésorier/ De fermes en fêtes / Savoirs de Terroirs
Valérie DELABRE - valerie.delabre@orange.fr : De ferme en ferme / De fermes en fêtes
Alban SAUNIER- alban.saunier@hotmail.com : En vie de fermes - Pétale 07 / Accessibilité alimentaire / Savoirs de Terroirs
Christine PARAGHAMIAN : Suivi RH / Vie associative et Communication
Stephan CHABOUD – domaine.chaboud@wanadoo.fr : De ferme en ferme / InPACT 07- Installation -Transmission

Appel à candidature 2022

Dans le contexte de la crise COVID, les deux dernières années ont été particulièrement compliquées et éprouvantes pour tout le monde en particulier pour nos salariées et administrateur.trices. Nous avons dû faire face à des annulations, des reports, des suspensions de nos différentes actions.

Malgré toutes ces difficultés, nous constatons que pour les pouvoirs publics (région, département, communautés de communes) les CIVAM sont incontournables : Agritourisme, projets éducatifs, place des femmes, installation agricole, solidarité…

Pour en arriver là, les membres du CA se sont énormément investis et c'est pour cela qu'il faut absolument renforcer le CA et mettre du sang neuf. Nous avons besoin de tout le monde afin d'être plus nombreux.ses pour les différentes actions. Pour que l'association continue, unissons nos forces. Plus nous serons nombreux et nombreuses, plus les tâches seront partagées (d'où le nom association).

Vous pouvez poser vos candidatures auprès de la FD CIVAM de l'Ardèche et contacter les administrateur.trice.s si besoin. On a besoin de vous, on compte sur vous !

Jean-Claude CESARI, co-président.

2. Présentation du rapport d'activité par chaque administrateur référent des dossiers

En Vie de Fermes : présentation Alicia BIRD en remplacement d'Alban SAUNIER

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 52 jours
+ Temps de travail apprenti/ service civique : 124 jours

En Vie de Fermes est un réseau de **20 fermes.** Ces agriculteurs formés ou accompagnés individuellement ont à cœur de sensibiliser des jeunes et moins jeunes à leur métier, leur passion, recréer du lien entre agriculture et alimentation, les liens à l'environnement**,** … Ce projet à large spectre, provoque de plus en plus d'intérêt et de vigueur : une répartition presque homogène sur le territoire ardéchois des fermes a vu le jour en 2019 et s'est maintenu malgré l'année complexe qui vient de s'écouler.

Le COPIL compte toujours 4 agriculteurs, qui n'ont pas pu se rencontrer en 2021 mais ils ont pu suivre les projets en cours par des échanges informatiques.
Il n'y a plus de financement global de coordination de réseau et d'animation mais cela passe par les projets locaux qui par leurs besoins d'organisation, découle sur la coordination globale du réseau départemental.
Le développement du projet ainsi que l'aide de l'État mise en place pour favoriser l'emploi d'apprenti a permis l'embauche de Vincent CHELLE, étudiant de Licence Professionnelle Gestionnaire des espaces naturels et de loisirs de l'Université de Grenoble de septembre 2020 à juin 2021 sur l'accompagnement du réseau, l'aide à la création d'outils pédagogiques et la réalisation de co-animations dans le cadre des projets locaux. Nous avons réaliser une nouvelle embauche en apprentissage d'une étudiante en licence professionnelle de Coordination de Projets à l'Éducation à l'Environnement et au développement Durable (CEEDDR) à l'institut universitaire de Florac en septembre 2021. Daphné-Joyce SOMMIER a souhaité mettre fin à son contrat en décembre 2021 car le planning de sa licence ne lui permettait d'apprécier le métier de coordinateur de projet à sa juste mesure.
Heureusement, nous avons pu compter sur le professionnalisme de notre service civique, Anna LOIRE, qui a rejoint l'équipe en octobre 2021. Dans le cadre de sa mission , elle est en charge de la promotion du réseau d'agriculteurs « En Vie de Fermes » auprès de différents publics comme les groupes scolaires (de la maternelle au lycée), les accueils collectifs de mineurs, les centres socio-culturels, les EHPAD, les instituts médico-éducatifs ou encore les comités d'entreprise en aidant à l'organisation de forums / temps de rencontres et d'échanges. Elle organise et anime de séances d'éducation à l'agriculture, l'alimentation, l'environnement par la création d'outils pédagogiques et l'expérimentation de déroulés pédagogiques avec un agriculteur ou un éducateur à l'environnement.

Malgré le contexte sanitaire, le réseau s'est porté à merveille et les animations ont pu être menées dans les meilleures conditions. Elles ont générées près de 10 000€ de bénéfice agricole par la diversification et le temps de travail consacrés à la transmission et la sensibilisation auprès d'environ 360 personnes aux profils très variés sur tout le département.

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
- Myriam ODDON fait remarqué qu'elle ne fait pas encore d'accueil de classe avec les CIVAM 07 malgré qu'elle pratique déjà des accueils pédagogiques avec les écoles qu'elle connaît et avec qui elle travaillait lorsqu'elle était institutrice.
- Quel taux de TVA doit être appliquée pour des accueils à la ferme car le taux n'est pas le même selon les interlocuteurs avec qui ont travaillent et peut aller jusqu'à 20 %?
- Est-ce-qu'une association comme Terre & Humanisme peut s'insérer dans le réseau En Vie de Fermes ?

Réponses apportées :
- Les accueils sur les fermes dépendent des demandes reçues par les CIVAM 07 notamment sur le type de production souhaitée et la localisation. Plusieurs propositions sont faites aux demandeurs qui restent seuls juge du choix final.
- Lors des accueils faits via les CIVAM 07, nous demandons d'appliquer un taux de TVA à 10%. En effet, la juriste du réseau CIVAM a étudié les différents textes de loi et nous a indiqué ce taux dans le cadre d'une diversification des activités. Lors de la formation « Développer un projet d'accueil pédagogique sur ma ferme » à venir, nous souhaitons dédié une journée sur les questions juridiques.
- En effet, Terre & Humanisme pourrait tout à fait entrer dans En Vie de Fermes au même titre que l'association Le Terreau qui en fait déjà parti.

– **Le projet Agrilimen'terre :**

Construction de co-animations entre agriculteurs et animateurs.trices à l'environnement (déroulé pédagogique sur le lien nature/agriculture/santé), le projet est financé par l'ARS sur 2 ans, 2021 était l'année d'expérimentation et d'aboutissement du projet.

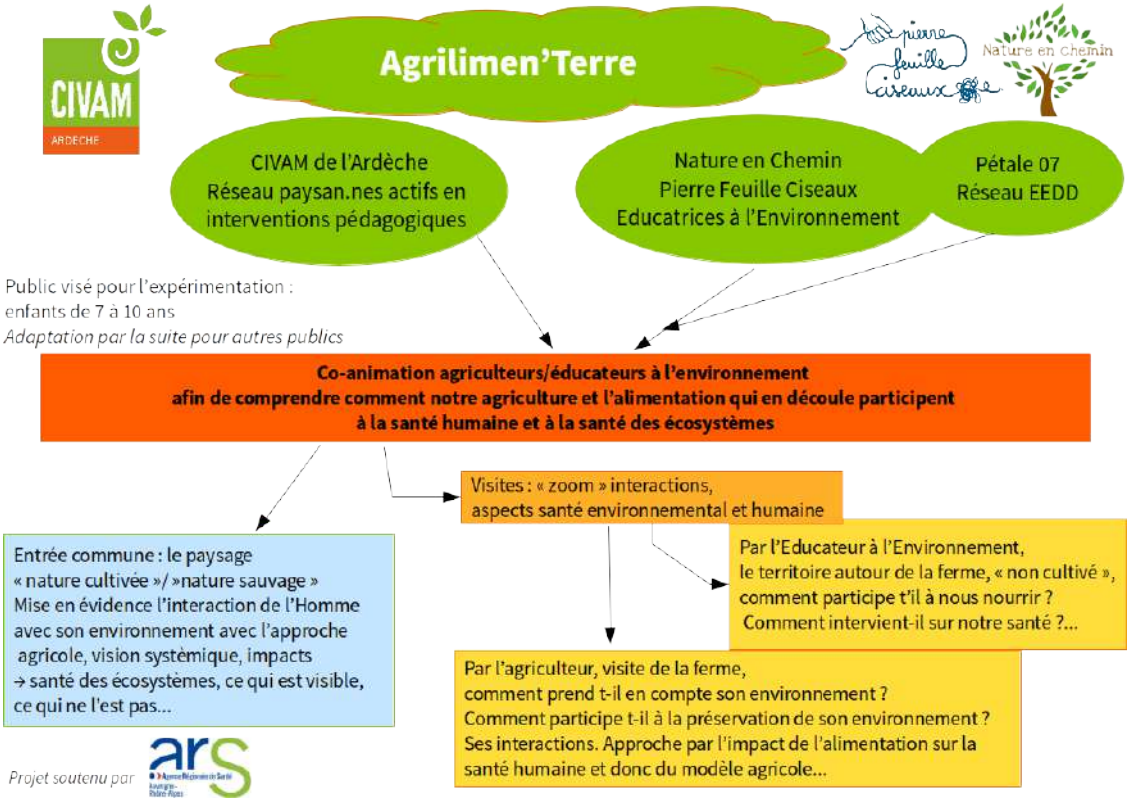

La situation sanitaire a fortement impacté le monde de l'éducation à l'environnement et au développement durable car les animations étaient suspendues sur une grande partie de l'année et les projections dans le temps étaient particulièrement difficiles au vu du contexte incertain dans lequel il fallait évoluer. La première expérimentation réalisée en 2019, a permis au COPIL d'adapter le déroulé pédagogique par des réunions à distance et également de mieux définir les objectifs concrets par différentes approches pédagogiques. Durant l'année, le travail commun agriculteur/éducateur, pour la constitution des binômes d'animateur, a pu avancer car un nouveau binôme s'est concrétisé dans le nord-Ardèche grâce à l'outil mis en place dans le cadre du projet. Suite au retard pris au cours de l'année, une demande a été réalisée auprès de l'ARS afin de pouvoir poursuivre et finaliser le projet durant le premier semestre 2021. Demande qui a été acceptée et qui a permis la réalisation d'expérimentations concrètes auprès de différents publics scolaires et professionnels :
- une expérimentation de la mallette « PPAM maraîchage » entre membres impliqués dans le projet dont l'ARS

- une expérimentation de la mallette « élevage » avec un groupe de **10 enfants** de 7 à 11 ans du centre socio culturel de Villeneuve de Berg. Ces 2 mallettes sont en cours de finalisation graphique auprès de notre prestataire.

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
Comment être former aux mallettes pédagogique agrilimen'terre ?

Réponses apportée : nous aborderons ces mallettes lors de la formation « développer un accueil pédagogique sur sa ferme » qui devrait se dérouler en fin d'année 2022. Ces mallettes devraient également être présentées dans la prochaine lettre d'info de mars si le travail graphique est terminé à temps. Sinon elles seront présentées dans celle d'avril.

– **Référente Éducation -Santé- Environnement :**

Dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement 3, les acteurs publics de la Région (ARS, DREAL, collectivités locales) se sont engagés pour l'éducation santé environnement. Dans ce cadre, des binômes de référents départementaux issus de la promotion de la santé et de l'éducation à l'environnement et au développement durable ont été formé afin de mettre en place cette dynamique sur les territoires. En Ardèche, cette dynamique, animée par Alicia pour le CIVAM et Fanny pour l'IREPS07 (référentes départementales), s'appuie fortement sur le collectif Pétale 07, réseau départemental en EEDD, mais se fonde surtout sur des projets existants ou en création, comme Agrilimen'Terre pour appuyer une approche diversifiée d'une même problématique. Le contexte sanitaire a fortement orienté le travail mené sur l'année 2021 pour répondre aux exigences sociétales, écologiques et de santé que cette crise a mis en exergue dans nos différents domaines de compétences.

Une visioconférence Nature et santé de deux heures a été organisé le 20 septembre 2021 avec une conférence « La Nature pour se faire du bien » par Jordy Stefan et les témoignages d'acteurs ardéchois : sur les excursions dans les gorges de l'Ardèche par le SGGA et le coin nature de la crèche du Nid d'anges.
Cette visioconférence a été suivie par 28 personnes principalement issues de l'Ardèche mais aussi d'autres acteurs de la région.

De plus, les référentes ESE ont eu pour mission d'accompagner l'émergence de projets dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS Éducation – Santé – Environnement sur les territoires.

C'est dans ce cadre, qu'est né « De la terre à la table ». En effet, les CIVAM 07 sont également devenus partie prenante de ce projet qui propose un parcours d'échanges,pour s'informer/se former/se questionner, s'impliquer dans :
- une transition écologique et solidaire
- des manières de prendre soin de notre santé et de l'environnement
Il s'adresse aux adultes et aux familles et la participation à un parcours est gratuite. La contrepartie demandée aux participants consiste à partager leurs découvertes et leurs questionnements.
Cette action, portée par la Ville d'Aubenas, bénéficie de financements de :
- l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes
- La Préfecture de l'Ardèche.

– **Un partenariat avec la Communauté d'Agglomération ArcheAgglo (territoire bi-départemental)**

Ce territoire a pris en main de travailler sur l'approvisionnement de leur restauration scolaire et d'y associer la sensibilisation auprès des enfants.
Leur campagne pédagogique pour l'année scolaire 2020-2021 étant bien plus développée, nous avons répondu à un marché public en partenariat avec AgriBio07, le CIVAM26 et Rhizo'sol (autre association drômoise). Nous avions en charge l'animation de 8 classes, à 3 animations par classe, soit **24 interventions en classe et à la ferme auprès de 191 enfants** du CP au CM2 :
- 1 classe de CE2, CM1 et CM2 de l'école d'Étables,
- 2 classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 de l'école de St Félicien,
- 2 classes de CP et CE1 de l'école de St Jean de Muzols,
- 3 classes de CP, CE1 et CP-CE1 de Tournon sur Rhône.

Toute la préparation et la mise en place du programme pédagogique a été réalisé en 2020 pour une mise en pratique avec plusieurs agriculteurs du territoire en 2021 : L'abeille et la blette, la ferme du Réat, les jardins de Simondon et le domaine de Gouye.
Pour la campagne 2021-2022, nous sommes en charge de l'animation de 3 classes, à 3 animations par classe , soit 9 interventions auprès de 65 enfants.

– **Partenariat avec la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron**

Le centre de loisirs de Cruas ont fait appel aux CIVAM de l'Ardèche dans le cadre de leurs activités des vacances d'octobre, sur la santé-environnement au travers du thème « agriculture alimentation, nutrition ». 3 groupes d'enfants de 3 à 12 ans soit **45 enfants** ont été sensibilisés par la ferme du Claut, les jardins du Papé et le GAEC du Serre de Courpatas.

– **Partenariat avec le lycée Agrotech d'Annonay**

Les **25 élèves** de la classe 3ème ont été accueilli au jardin du Héron.

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
Dans le cadre d'accueil de lycées agricoles qui contactent les fermes pour des accueils sans contre partie financière pour le temps passé avec les élèves, comment faire pour que ces accueils deviennent payantes ?

Réponses apportée : Il faut leur demander de contacter les CIVAM 07 pour obtenir un devis car nous gérons la coordination, l'administration et la gestion financière des accueils faits sur votre ferme.

– **Partenariat avec la Mission Locale de l'Ardèche Méridionale**

Notre collaboration avec la mission locale de l'Ardèche méridionale s'est construite autour la découverte des métiers de l'agriculture pour **10 jeunes** dits « invisibles » (ni en emploi, ni en études, ni en formation) de regagner confiance en eux en participant à une expérience collective. Ils ont donc été accueillis à la journée à Rosières au Domaine du Grangeon et chez les Frères Royé et à Chazeaux à l'Art des Champs et à la miellerie du Monteil.
En 2022, nous développerons ce partenariat avec l'Art d'en faire et les missions locales d'Ardèche, pour permettre à ces jeunes de 16 à 30 ans de poursuivre cette découverte des métiers de l'agriculture par la réalisation de tâches concrètes et accessibles et qui sait, faire naître des vocations...

– **Partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche**

Dans le cadre du programme Anim'ta ligne porté par le PNR des Monts d'Ardèche, **15 enfants** entre 9 et 12 ans de la communauté de commune Val de Ligne ont été accueillis à l'Art des Champs pour découvrir les plantes aromatiques et médicinales.
De plus, un partenariat entre le PNR et la maison d'arrêt de Privas a permis à des détenus en bonne conduite de bénéficier d'un temps d'échanges avec Alban Saunier sur son métier.
Enfin, Alicia a été invitée pour présenter nos activités et notamment le réseau En Vie de Fermes auprès d'associations, de communes et de communauté de communes du PNR dans le cadre des Coups de pousse pour concrétiser des projets novateurs et expérimentaux. Suite à cette intervention, nous avons reçu de nombreuses demandes de devis pour des interventions prévues en 2022.

– **Intervention sur les semences paysannes à la médiathèque Lucie Aubrac**

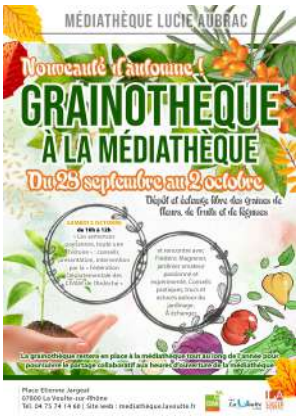

Dans le cadre de la mise en place d'une grainothèque, Arnaud COCHIN de De mains et de semences est intervenu à la médiathèque de La Voulte-sur-Rhône pour présenter « des semences paysannes, toute une histoire » et prodiguer quelques conseils le samedi 2 octobre de 10h à 12h.

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
Est-ce-qu'il y aurait des paysans qui pourraient intervenir sur les semences paysannes au Pouzin et Villeneuve-de-Berg dans le cadre de « sur les pas des huguenots » entre le 08 et le 21 août ?

Réponses apportée :
Arnaud COCHIN, De mains de semence (administrateur de Savoirs de Terroirs) est notre référent sur les semences paysannes.

– **Projet avec la classe de 4ème de la MFR de Villeneuve-de-Berg et radio Micheline**

« Agir pour l'environnement au travers de son assiette en découvrant l'agriculture durable et locale et le partager à tous par la radio » : ce projet a pour objectifs de faire découvrir l'agriculture locale et durable aux jeunes au travers d'accueils éducatifs réalisés sur les fermes du territoire, afin d'en comprendre les enjeux et de les valoriser au travers d'interviews et de chroniques radiophoniques. A l'aide du soutien financier de la Fondation SNCF, de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (au travers de la MFR), de multiples interventions ont été programmées tout au long de l'année scolaire pour la classe de 4ème (**21 élèves**).

"Interviewer le monde paysan ardéchois"

Avec la classe de 4ème de la MFR de Villeneuve de Berg
année scolaire 2021-2022

Mercredi 3 novembre 2021 :
Intervention de l'association des **CIVAM de l'Ardèche**. Qu'est-ce que l'agriculture? Durable, c'est-à-dire? Quels liens à l'environnement?

Mercredi 8 décembre 2021 :
Intervention de la radio associative **Radio Micheline**. Découverte pratique et théorique du milieu radiophonique. Pise en main du matériel et construction des interviews pour les agriculteurs...

Mardi 18 janvier 2022 :
Visite des locaux de Radio Micheline. Les différents métiers, le studio et son fonctionnement, mise en pratique et test des interviews.

GAEC du Serre de Courpatas : élevage de porcs plein-air et de brebis, leurs alimentations, leur vie et la transformation.
interview de Sarah (éleveuse).

Jeudi 3 mars 2022 :
Association Le Terreau : ferme d'insertion par le maraîchage. Des légumes, des fruits mais comment?
interview de Marin (chef de culture).

Mercredi 16 mars 2022 :
Domaine Jérôme Jouret : Des vignes, un caveau et la fabrication du vin.
Interview de Stéphanie (viticultrice).

Mardi 29 mars 2022 :
L'Art des Champs : Production et transformation de châtaignes, de plantes à parfums, aromatiques et médicinales.
Interview d'Alban (paysan).
La Miellerie du Monteil : les ruches, la vie des abeilles et de la fabrication du miel.
Interview de Jean-Claude (apiculteur).

Mercredi 13 avril 2022 :
Écoute analytique des enregistrements à la MFR, montage et finalisation des interviews.

Mercredi 11 mai 2022 :
Enregistrement des chroniques des jeunes sur l'agriculture durable et locale, montage audio et habillage.

Fin juin 2022 :
Diffusion à l'antenne de **Radio Micheline** de l'émission complète (interviews, chroniques,...)

Projet soutenu par :

Le collectif Pétale07 : présentation par Alicia BIRD en remplacement d' Alban SAUNIER

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 18 jours

L'implication au sein du collectif permet de consolider des liens, créer des partenariats, avec un panel d'acteurs, associatifs et institutionnels, de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable tout en mettant en avant les questions d'agriculture et d'alimentation en tant qu'enjeux forts de l'EEDD.
Au sein de la collégiale nous sommes co-présidents avec en charge une mission de gestion financière (rôle de co-trésorier) et de représentation politique auprès du Conseil Départemental.
Les CIVAM Ardèche ont participé à la réalisation de 3 films promotionnels sur l'agriculture et l'alimentation, l'Education Santé-Environnement et Eduquer Dehors. Dans chacun d'eux, « En Vie de Fermes » est valorié. Ces films sont en cours de montage avec l'association Rézonnance.

Assiette et Territoire - Recherche action sur la transition agro-écologique à l'échelle du système agri-alimentaire territorial de l'Ardèche Méridionale : présentation par Alicia BIRD en remplacement d'Alban SAUNIER

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 13 jours

Il rassemble des chercheurs et des acteurs du territoire autour de la construction d'une compréhension partagée des mécanismes de transition dans l'agriculture et l'alimentation du territoire, mais aussi des blocages et verrous. Pour cela, il a mis en place un dispositif d'échange et d'apprentissage multi-acteurs et quelques actions pilotes reposant sur la co-construction, entre chercheurs et acteurs de terrain, d'expérimentations sociales autour de l'accès à une alimentation durable pour tous.
Coordonné par Claire Lamine (sociologue, INRAE) et co-animé avec Florence Dodet (PNR des Monts d'Ardèche), Alicia Bird (CIVAM 07), Marie Simon (Pétales 07) et Cécile Mathieu (Pays de l'Ardèche méridionale), il est financé par la Fondation de France et court sur la période 2019-2021.

Les axes de travail principaux pour 2021 se sont basés sur le travail mené en 2020 qui a permis de dégager de fortes problématiques sur l'accompagnement des collectivités sur les questions de restauration collective, le manque de maraîchers pour l'approvisionnement de la restauration collective.

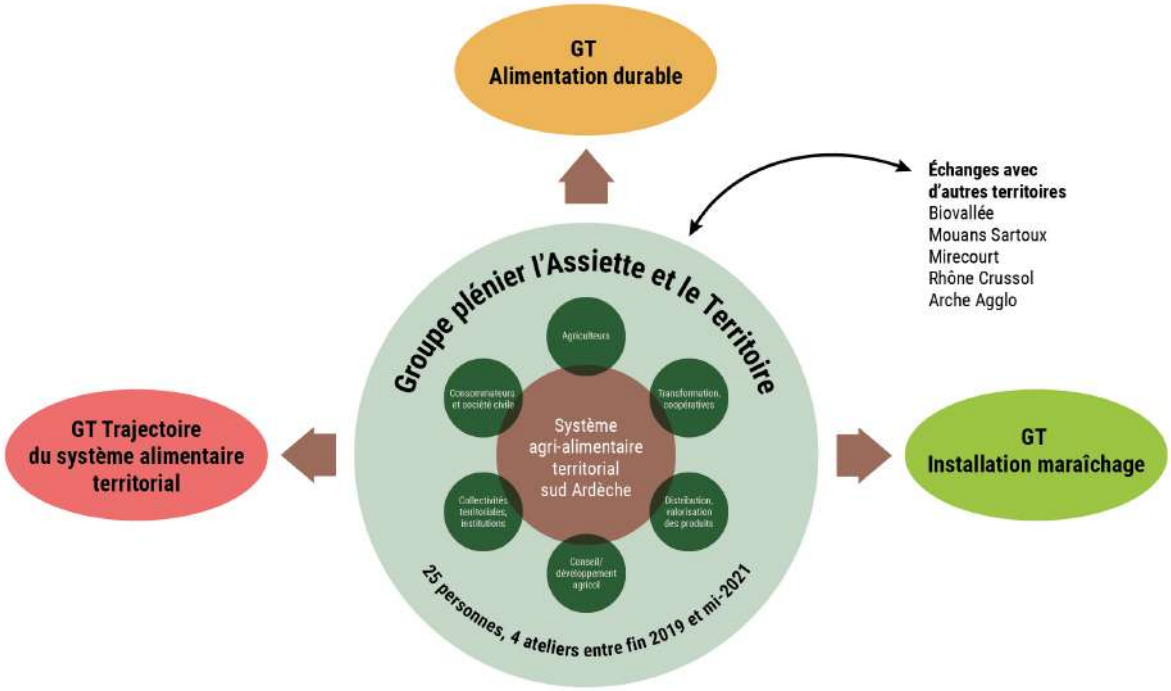

Le collectif l'Assiette et le Territoire a organisé avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche le **1er Forum local de l'alimentation le 24 septembre 2021 à Jaujac**. Il a rassemblé une centaine de personnes de divers horizons, citoyens, élus, acteurs économiques, associatifs et institutionnels.
Outre les réalisations du projet l'Assiette et le Territoire et de la récente démarche de prospective alimentaire du Parc, étaient proposés des ateliers dont celui porté par les CIVAM sur l'accessibilité alimentaire et la mise en avant d'actions concrètes du territoire ardéchois.
Chacun a pu partager des expériences testées sur le territoire, avoir un regard sur le passé et l'avenir du système alimentaire local et discuter de la création possible d'un futur « conseil local de l'alimentation ».

Une formation aux "cuisines nourricières" a également rassemblé une douzaine de cuisiniers en restauration collective du territoire qui ont préparé le buffet de clôture du forum, composé de plats à base de produits locaux et qui fut donc l'occasion de mettre en pratique les enjeux débattus lors du forum.
Retrouvez **toutes les synthèses des temps forts** de cette journée sur : https://www.assiette-territoire.com/forum

Chantal Guillaume, réalisatrice, a accompagné le collectif l'Assiette et le Territoire et ses rencontres et actions sur toute une année, pour construire un film qui retrace la Recherche Action et la diversité de ses réalisations et formats d'échange.

Découvrez le teaser du film : https://youtu.be/sAlzaxBJQ5c

Accessibilité alimentaire : présentation par Sarah CHAUSSY

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 19 jours

L'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous est un sujet qui questionne et anime notre projet associatif. Le travail en partenariat est essentiel afin de construire des initiatives durables répondants aux problèmatiques de chacun. C'est donc associé à de multiple partenaire comme le réseau des AMAP AuRA, le Secours Catholique Drôme-Ardèche et le Centre Socio-Culturel Le Palabre, et d'autres que les CIVAM souhaitent sensibiliser, accompagner et favoriser l'accès pour tous à des produits de qualité, locaux et frais au travers de la mise en place d'initiatives variées. Ce projet « Favoriser l'accès à une alimentation de qualité, locale et durable pour tous » a été lauréat en 2021 de l'appel à projet France Relance "Alimentation locale et solidaire" jusqu'au 30 septembre 2022 et grâce au soutien d'Ekibio.

Dans ce cadre, 2 projections-échanges du film « La part des autres », gratuites et ouvertes à tous, ont été organisées par la FD CIVAM Ardèche et ses partenaires commes le Palabre et le Réseau AMAP AuRA pour Aubenas et le groupe local du Secours Catholique pour Joyeuse :
- le mardi 22 juin à 19h au centre socioculturel Le Palabre à Aubenas
- le jeudi 25 novembre à 20h30 au cinéma Le Foyer à Rosières.
Ces deux projections ont comptabilisé plus de 60 personnes !

L'objectif est de rassembler et de questionner sur l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous. Ce temps d'échanges ont permis également de présenter les actions concrètes comme l'expérimentation de l'AMAP solidaire pendant 6 mois en 2021 et celles prévues sur l'année 2022 .

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
- En tant qu'agrulteur.trice, quand on ne vend pas nos produits, on ne peut pas passer les produits en perte même si les donnent contrairement aux grandes surfaces.
- Quelles sont les prochaines dates de diffusion du film ?
- On a parlé d'initiatives sur l'aide alimentaire à Joyeuse et Aubenas.Mmais pourquoi il n'y a pas de projet plus au Sud Ardèche ?

Réponses apportée :
- En effet, c'est tout à fait injuste et c'est pourquoi cela fait partie des revendications portées au niveau du réseau national CIVAM notamment pour faire évoluer les aspects juridiques. Nous constatons que pour être efficace sur les changements de pratiques concernant l'aide alimentaire ou la mise en place de ces aides, le travail doit se faire à une échelle hyper locale . Exemple : atelier cuisine pour « apéro croque-légumes » du 23 mars.
- Nous prévoyons 3 projection-débat du film « La part des autres » en 2022 en partenariat avec Nature et progrès à Jaujac, Annonay + 1 en cours de recherche
- La mise en place d'initiatives autour de l'aide alimentaire dépendent non seulement des financements mais aussi et surtout de la motivation des équipes bénévoles. Ce sujet est au cœur de nombreux Projets Alimentaire Territoriaux ce qui devrait permettre de développer plus largement le projet.

.

Formations : présentation par Julie WATRIN

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 40 jours

9 formations ont été mises place sur l'année 2021 soit 73 participants dont 16 sont des salariés agricoles non pris en charge par VIVEA. 809 heures de formation ont été dispensées dont 75 % ont été prises en charge par VIVEA. Afin de pouvoir répondre aux besoins de formation de toutes et de tous, nous avons appliqué des gratuités ou le tarif solidaire à 50€/jour de formation.

- Savoir accueillir lors de journées portes ouvertes (Formation en lien avec DFF)

Dates : 25/01/2021, 28/01/2021, 29/03/2021 - Nombre de jours de formation : 3

Nombre de participants : 7

Nombre d'heures de formation : 133

Taux de satisfaction : 100 %

- Élaborer un Plan de Maîtrise Sanitaire : application de la méthode HACCP (Formation en lien avec la CUMA Ladennes de Jaujac)

Dates : 04 et 05/02/2021 - Nombre de jours de formation : 1,5

Nombre de participants : 15

Nombre d'heures de formation : 165

Taux de satisfaction : 96 %

- Développer une projet d'accueil pédagogique pour ma ferme (Formation en lien avec En Vie de Fermes)

Dates : 08/02/2021 - Nombre de jours de formation : 1

Nombre de participants : 10

Nombre d'heures de formation :70

- **Initiation au parage naturel des équidés**

Dates : 03 et 04/05/2021 - Nombre de jours de formation : 2

Nombre de participants : 6

Nombre d'heures de formation : 84

Taux de satisfaction : 100%

- **Hygiène en agroalimentaire fermier** (Formation en lien avec la CUMA Ladennes de Jaujac)

Dates : 11/05/2021 - Nombre de jours de formation : 1

Nombre de participants : 12

Nombre d'heures de formation : 84

Taux de satisfaction : 97,5%

- **Hygiène en agroalimentaire fermier** (Formation en lien avec la CUMA Ladennes de Jaujac)

Dates : 12/05/2021 - Nombre de jours de formation : 1

Nombre de participants : 4

Nombre d'heures de formation : 28

Taux de satisfaction : 100%

- **Initiation au parage naturel des équidés**

Dates : 31/05 et 01/06/2021 - Nombre de jours de formation : 2

Nombre de participants : 6

Nombre d'heures de formation : 84

Taux de satisfaction : 100%

- **Initiation à la mécanique sur moteur 2 temps** (Formation en lien avec les Frangines 07)

Dates : 29/11/2021 - Nombre de jours de formation : 1

Nombre de participants : 3

Nombre d'heures de formation : 21

Taux de satisfaction : 100%

- **Conduite d'un autoclave** (Formation en lien avec la CUMA Ladennes de Jaujac)

Dates : 09 et 10/12/2021 - Nombre de jours de formation : 2

Nombre de participants : 10

Nombre d'heures de formation : 140

Taux de satisfaction : 91%

Nous avions prévu une formation d'initiation à la mécanique automobile pour le groupe Frangines 07 les 29 et 30 novembre 2021 mais nous avons été dans l'obligation de l'annuler faute de nombre suffisant de participantes. Cette formation sera reproposée en 2022.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE actions de formation

De septembre à décembre 2021, nous avons travaillé à l'obtention de la certification Qualiopi obligatoire pour tout organisme de formation à partir du 1er janvier 2022. Ce processus de traçabilité de la qualité des formations a demandé beaucoup de temps salarié et un coût important pour pouvoir passer les différents audits.

Nous avons donc obtenu cette certification le 23 décembre 2021 pour 3 ans. Un audit de contrôle est prévu en 2023 pour vérifier la bonne tenue de nos procédures.
Grâce à cette certification, nous avons **possibilité de faire appel à de nouveaux fonds de formation** pour les salariés agricoles ou non, des demandeurs d'emploi...
Afin de proposer un programme de formations en adéquation avec les besoins de nos adhérents, nous avons lancé un **questionnaire en ligne** en novembre 2021 afin de pouvoir programmer les formations 2022/2023: https://forms.gle/c68FCyBeJriPgwDq6
Entre novembre 2021 et mars 2022, seules 18 personnes nous ont fait part de leurs besoins en formation.

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
- Comment mon salarié peut renouveler son Certiphyto ?
- Est-ce-que les formations en non-mixité choisie peuvent accueillir des hommes ?

Réponses apportée :
- Le Certiphyto pour les salariés est géré par la DRAAF. Pour les demandes relatives à ce sujet, il faut s'adresser à : certiphyto.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
Contact téléphonique : 04.73.42.14.03
- Les formations actuellement développées au sein des CIVAM 07 en non-mixité choisie sont à destination des femmes. Mais il est tout à fait possible de créer des formation en non-mixité choisie pour un groupe d'hommes. Pour cela, il suffit de nous faire connaître vos besoins en formations via notre questionnaire en ligne : https://forms.gle/c68FCyBeJriPgwDq6 . Une question sur la non mixité au sein des formations vous est posé.

Frangines 07 : présentation par Julie WATRIN

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 19 jours

Un groupe de femmes du milieu rural, agricultrices ou pas, ardéchoises qui se retrouvent pour échanger sur leurs problématiques, trouver des solutions, mettre en place des formations et chantiers collectifs, favoriser la production locale. Voilà l'ambition de se projet pour 3 ans avec une prolongation, suite à la COVID, jusqu'en juin 2023. Le projet ardéchois s'inscrit dans un projet national de Réseau CIVAM, ce qui permet l'échange et les rencontres avec d'autres groupes mais aussi un travail commun sur la place des femmes dans le milieu agricole et rural.
Ce groupe dont l'émergence s'est faite en 2020, se compose actuellement de **70 femmes** inscrites sur la liste mail frangines-07@framalistes.org .
Lors de la journée de rencontres et d'échanges du 19 février 2021, un groupe s'est retrouvé afin de collectivement décider des actions qui seront mises en œuvre tout au long de l'année et de s'adapter aux disponibilités très variables de chacune. Les priorités ont donc été données sur le champ de la **formation afin de monter en compétence et en autonomie technique.** Une initiation à la soudure est programmée les 19 et 20 avril 2022, une initiation à la mécanique petit outillage (moteur 2 temps) a été faite en novembre 2021, une initiation au travail du bois est en cours de programmation, une initiation à la mécanique automobile a été annulée en novembre 2021 mais sera reproposée en 2022.
Une nouvelle journée de rencontres et d'échanges est prévue le 25 mars afin de travailler sur les perspectives 2022.
A cela, s'est ajouté la volonté de travailler sur la **prise de parole en public**, sur un projet collectif de verbalisation et l'outil choisi a été le **théâtre forum**. 2 ateliers ont été effectués avec La Fougue, association d'éducation populaire locale spécialisée dans les outils du théâtre de l'opprimé, les 12 mai et 29 octobre 2021. Un troisième atelier, qui devait être la suite (un approfondissement) et mobiliser que des femmes qui avaient déjà participé à un des ateliers devait avoir lieu le 16 décembre. Cette fois encore des moyens salariés conséquent ont été employés pour mobiliser mais le covid a eu raison de l'atelier reporté en début d'année 2022.
Le collectif a également mis en évidence le besoin de se retrouver pour **échanger et évoquer les problématiques** rencontrées au cours de leur vie quotidienne, les articulations entre vie personnelle et

vie professionnelle. Enfin, au croisement de la formation et des réunion d'échanges, a été proposé la mise en place de **chantiers collectifs** au sein des fermes du groupe. Ils sont proposées par les agricultrices au cours de l'année :chantier de tronçonnage, montage de murs en pierres sèches...
Enfin, le groupe Frangines 07 gagne en notoriété grâce à la communication mise en place mais également grâce aux adhérentes des CIVAM, membres des Frangines, autrices de la BD « il est où le patron ? » largement plébiscité. Cela induit, de nombreuses demandes de participation à des évènements liés à la journée internationale des droits des femmes autour du 8 mars (association des femmes élues d'Ardèche, Conseil Départemental, Cabinet du Préfet, association féministe du sud Ardèche,…) Il y a de grande chance que les Frangines fassent parler d'elles !

Grâce au film produit par les CIVAM de Rhône-Alpes en 2016 « je, tu, elle … femmes en agriculture », résultat d'un projet de recherche-action étudiant la place des femmes en agriculture de Drôme et d'Ardèche, les femmes en agriculture ont pu questionner et interpellé le grand public. Ce film suscite le débat, les discussions autour de ces thématiques. Depuis sa création, les CIVAM de l'Ardèche s'emploient à le diffuser afin que la place des femmes dans un domaine encore très masculin face parler d'elles, que le grand public se questionne. En 2021, c'est **2 projections-débats** qui ont été organisées autour du film. **Lors de la foire bio, organisée par Haute-Loire Bio, le 10 octobre 2021 à St Germain la Prade (43). La salle était comble avec plus de 50 personnes et la présence de 3 agricultrices qui ont témoigné de leur vécu**. Également, **lors de la manifestation « sur le sentier des docs », à Vanosc en Ardèche, le 21 novembre 2021 , organisée par la bibliothèque municipale l'ELAN. Plus de 45 personnes étaient présentes.** Et le retour fût des plus agréables : *« Ce film a permis de découvrir le parcours de plusieurs agricultrices en Ardèche. C'était très intéressant et nous avons senti le public concerné et impliqué. A la fin de cette première projection, nous avons échangé chaleureusement avec des agricultrices/teurs de Vanosc et Burdignes (3 générations) venues évoquer leur quotidien, leurs souhaits… Le témoignage de la famille Fanget de Burdignes dont celui de la jeune Clara passionnée comme ses parents et celui de Marie-Jeanne aujourd'hui à la retraite, ont apporté un éclairage apprécié et bien complémentaire au film. Agnès et Jean-Luc sont éleveurs et producteurs de lait de vache qu'ils transforment afin de vendre leurs produits laitiers (fromages blancs, tomme en salade, plusieurs type de fromages secs). Clara, très créative, souhaite s'installer avec son ami dans le domaine agricole. Marie-Jeanne et Michel sont des éleveurs et agriculteurs à la retraite maintenant, ils sont très attaché à leur ferme. »*

En Novembre 2022, nous accueillerons la pièce de théâtre « Femmes en fermes » écrite et interprétée par le groupe Femmes du CIVAM DEFIS (44).

L'Ardèche De Ferme en Ferme : présentation par Valérie DELABRE

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021: 140 jours

Quand la covid rebat les cartes… encore une fois

La recrue d'essence de la pandémie de la COVID-19 en ce début d'année 2021 et les nouveaux protocoles sanitaires ont rendus toutes les personnes organisatrices de l'évènement bien incapable de se projeter dans l'avenir. Le renforcement de la surveillance de nombreux départements, dont la Drôme, en février puis l'annonce de la mise en place d'un couvre-feu sur l'ensemble des territoires français avec un agenda de réouverture peu réconfortant ont marqué un coup d'arrêt de la préparation de l'évènement. Le report n'était plus une option mais bien une obligation pour pouvoir maintenir cet évènement ramenant son lot d'incertitude et de questionnement.

OUI au maintien de De Ferme en Ferme en 2021 ! Objectif : le report en juin quoiqu'il en coûte

Au cours de multiples réunions, sans vraiment savoir si les évènements pourraient de nouveau être mis en place au cours de l'année, de longs débats et sondages aux différentes échelles organisationnelles ont abouti au report. Chaque département organisateur se voyait contraint par les préparatifs déjà lancés et il était complexe de regrouper sur une même date les 24 départements organisateurs pour un

nouveau report. Cependant, deux dates ont été proposé afin de garder une homogénéité sur le territoire national : dernier week-end de juin ou dernier week-end de septembre.

Le sondage auprès des agriculteurs participants a montré qu'un report en juin permettaient de perdre le moins de participants, bien que la période ne soit pas la plus adaptée selon les productions pour accueillir les visiteurs nombreux dans les fermes. En effet, les éleveurs ont souhaité maintenir leurs participations malgré la période des récoltes.

Il est donc compréhensible de ne retrouver que 43 fermes ouvertes lors du dernier week-end de juin (sur les 59 prévues en avril) et 9 restaurants partenaires, **qui doivent composer avec un protocole sanitaire strict validé par la Préfecture de l'Ardèche une semaine avant le début de l'évènement. Cette forte baisse du nombre de ferme a entraîné** une perte non-négligeable dans la part d'autofinancement du projet.

Nouveau plan de communication allégé mais efficace !

Au vu de ces changements et de son lot d'incertitudes, il a fallu revoir le plan de communication dans son ensemble : refonte de tous les visuels (dépliants, affiches, abribus, encart publicitaire), révision du calendrier d'impression et de diffusion de la communication dans un délai des plus serré. Le choix s'est donc porté sur la réalisation d'un nouveau dépliant avec une impression à 40 000 exemplaires afin de pouvoir distribuer un outil au format papier, car l'expérience a prouvé que le dépliant papier était indispensable. Ce dépliant fut également disponible partout sur internet et encourageait le grand public à se rendre sur le site www.defermeenferme.com, qui a été entièrement refondu pour cette nouvelle édition afin qu'il soit plus fonctionnel (adapté à l'affichage sur smartphone), plus intuitif et pouvant être utilisé toute l'année par les consommateurs.

Cette nouvelle préparation et organisation logistique a demandé beaucoup de temps salarié supplémentaire dans un temps très court sans aucune assurance de pouvoir maintenir cet évènementiel. Concernant la journée collective initialement prévue début mars, nous avons fait le choix de faire 2 réunions d'organisation avec distribution des outils de communication et conférence de presse : une à Champis le 31 mai et la seconde de lendemain à Ucel. Ce choix a permis d'optimiser les différents temps de préparation pour une communication efficace durant le mois inhabituel de juin. Jusque une semaine avant l'évènement, la Préfecture pouvait suspendre la réalisation du projet pour des raisons sanitaires, le stress, après tous ces efforts pour maintenir l'évènement agritouristique reconnu de tous, était donc à son comble !

Une vingt-deuxième édition de l'Ardèche De Ferme en Ferme exceptionnelle et ensoleillée !

Les agricultrices et agriculteurs organisateurs de l'Ardèche De Ferme en Ferme ont tout mis en œuvre pour garantir le meilleur accueil aux visiteurs malgré un contexte incertain et une date exceptionnelle. Au final, plus de **25 000 visites** ont été comptabilisées par les **43 fermes ouvertes pour un chiffre d'affaires atteignant plus de 136 000€ sur l'ensemble du département .** La météo, plus qu'ensoleillée, a réjouit agriculteurs et visiteurs qui ont pu profiter de cette météo inhabituelle à De Ferme en Ferme. Mais a t-elle été si favorable pour cette édition de juin ? Les agriculteurs n'en sont pas pleinement convaincus, car le nombre de visiteurs restent bien moindre en comparaison des éditions précédentes se déroulant en avril mais similaire à l'édition de septembre 2020. En effet, la chaleur et le soleil de cette période, ont-ils encourageaient le public à des activités de baignade ou autres loisirs rafraîchissants ?

Les visiteurs de plus en plus intéressés et sensibles à leur alimentation, à l'environnement et au monde agricole, sont rentrés enchantés de leurs escapades fermières. C'est un plaisir d'échanger avec

eux sur leur vécu de l'évènement. Les agricultrices et agriculteurs sont ravis de l'intérêt porté à leurs fermes par des visiteurs curieux, sensibles à l'agriculture durable, économe et autonome qu'ils défendent. L'évènement est avant tout pour eux l'occasion de transmettre des messages et de faire la promotion de leur métier et de leur passion. Les restaurants partenaires ont eu le plaisir de mettre en valeur les produits des fermes participantes et de créer des liens pour approvisionner chacun de leurs menus tout au long de l'année.
Les visites des fermes sont aussi l'occasion de goûter les produits et de s'approvisionner en direct auprès de producteurs locaux. Pour les agricultrices et agriculteurs, les ventes réalisées ce week-end représentent un apport en trésorerie bien utile, et surtout les liens créés avec la clientèle s'établissent pour longtemps. **De Ferme en Ferme conforte le modèle économique des petites fermes diversifiées qui misent sur les circuits courts pour permettre une agriculture de qualité et de proximité, répondant aux attentes des consommateurs et habitants du territoire ardéchois.**

Un évènement plus touristique !

Les participants ont pu remarquer, que cette année, beaucoup de touristes étaient présents sur leur ferme, pour découvrir la richesse de notre territoire ! Cela étant bien entendu provoqué par le changement de date, créant un évènement plus estivale.

Un rendez-vous réussi mais différent…

Après l'automne en 2020, l'été pour cette 22ème édition, ces deux années complexes dans l'organisation, les incertitudes ont prouvé que la date du dernier week-end d'avril, établit depuis l'an 2000, est le bon choix ! Tous les participants se disent près à continuer mais pour un évènement printanier ! Date idéale pour les diverses productions de notre département.
Rendez-vous les 23 et 24 avril 2022 pour la 23ème édition sans masque et sans pass !
Télécharger le dépliant sur le site internet : www.defermeenferme.com

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
Le seul avantage des différents reports occasionnés par le Covid 19 est que cela a permis de clôturer le débat sur le choix de la date et de mettre tout le monde d'accord**:** avril c'est parfait !!

De Fermes en Fêtes : présentation par Robert SERVANT

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 26 jours

De Fermes en Fêtes, lier culture et agriculture en temps de COVID-19 est complexe mais pas impossible !

La mise en place d'évènements collectifs a été grandement impacté par la crise sanitaire de ces 2 dernières années. L'organisation d'évènements agritouristiques dans le milieu rural ni a pas échappé. Cependant, certains évènements pérennisés depuis plusieurs années ont pu être maintenu comme **les marchés de Chazeaux**. Le mardi soir, tous les quinze jours entre fin juin et début septembre, les visiteurs ont pu apprécier ces temps festifs et conviviaux, à la rencontre des producteurs du territoire, tout en sécurité, afin de s'approvisionner localement. Quatre marchés ont pu accueillir des concerts d'artistes locaux et rassemblé près de 200 personnes à chacun d'eux. Locaux et touristes ont pu échanger autour d'un verre en dégustant les produits du terroir ardéchois. **Sur les 6 marchés organisés se sont plus de 1000 personnes** qui se sont rendus dans ce petit village typique.

Afin de permettre le maintien d'évènements agritouristiques existants et soutenir ses adhérents, les CIVAM de l'Ardèche ont, cette année, accompagné le marché estival de Salavas. En effet, une animation entre les producteurs participants était nécessaire afin d'optimiser leur organisation collective et permettre le maintien de l'évènement. Afin de redynamiser ces marchés, nous avons accompagné les producteurs afin qu'ils accueillent plusieurs concerts durant l'été. Trois concerts ont été organisé avec le même artiste, au choix des producteurs. L'apport qualitatif de cette prestation a été reconnu par les consommateurs venus en nombre.

Les adhérents des CIVAM de l'Ardèche ont eu à cœur de maintenir leurs évènements quand cela était possible afin de partager des ondes positives, dans ces moments difficiles, répondant aux valeurs de l'association : le partage et la solidarité.

Le cinéma documentaire s'invite dans les fermes

En 2020, dans la complexité de développer l'agritourisme, nous avons travaillé sur les projets partenariaux que nous souhaitons durables dans le temps et réalisables en 2021. Dans ce cadre, suite au travail d'ingénierie de projet avec Les Toiles du Doc nous avons pu concrétiser un projet de projection de films documentaires en présence des réalisateurs au sein des fermes du territoire. L'accessibilité des documentaires nous semble importante à développer, surtout en présence des réalisateurs, dans les milieux ruraux moins accessibles. Le montage original du projet, voulait qu'un film proposé soit sélectionné par les agriculteurs participants et qu'une tournée du film et de son réalisateur soit organisée dans les fermes. Un temps collectif de visionnage de films proposés a été organisé mais aucun de ceux-ci n'a mis d'accord les participants. Alors le projet a évolué afin que chaque participant puisse présenter le film qu'il avait choisi. Les 3 fermes participantes (4 au début du projet), ont donc choisi un film différent. Un festival de projection a donc été organisé dans le sud du département sur une semaine de septembre (du 7 au 14 septembre), sous le nom « Le cinéma documentaire s'invite dans les fermes ». A chaque projection, la réalisatrice était présente afin de présenter sa réalisation et échanger avec les spectateurs et l'agriculteur accueillant. Sur les **3 projections**, allant d'**Aubignas** jusque **Chassiers** en passant par **Chazeaux**, c'est **plus de 100 personnes** qui ont pu profiter de ces projections et eu le plaisir d'échanger. La mobilisation et le succès de ces projections intimistes, malgré la complexité de l'organisation pour les 2 associations, profilent une réédition de ce partenariat tout en faisant évolué le fonctionnement commun.

Une expertise en agritourisme reconnue

Notre partenariat avec La Cascade, pôle national du cirque de Bourg St Andéol, depuis plusieurs années, nous a valu d'être invité en tant qu'expert sur les questions d'approvisionnement local lors d'évènementiel culturel. En effet, ils ont organisé le 4 juin dernier, une rencontre professionnelle pour une coopération territoriale de la transition écologique des activités culturelles. Lors de cette journée, nous avons pu échanger avec les acteurs culturels d'ici et d'ailleurs, afin de les aider à trouver des

solutions, de les encourager à se rapprocher des circuits-courts, en direct des producteurs, pour un approvisionnement alimentaire plus local et durable lors de leurs évènements.

La reconnaissance de notre travail sur l'agritourisme par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche nous a également impliqué sur leur projet « Tourisme Durable « du Plan France Relance de l'Ademe ainsi que l'élaboration de leur Plan d'Actions partagées de la destination Ardèche afin de travailler sur l'offre de « tourisme gourmand » dans notre territoire.

Cette année nous poursuivons notre travail partenarial et d'ingénierie de projet afin de favoriser la mise en place de dynamique agritourisque qui contribuent à l'attractivité de notre territoire en 2022. Pour cela, nous continuerons nos échanges avec les structures culturelles ardéchoises mais aussi nos partenaires institutionnels comme les intercommunalités du Bassin d'Aubenas et de Val de Ligne et autres associations agricoles travaillant sur cette thématique comme Ardèche le Goût pour favoriser l'attractivité de notre territoire en proposant une large panoplie d'actions agritouristiques.

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
Il existe un festival alimenterre dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale sur l'alimentation durable et solidaire et au droit à l'alimentation . Ce festival a eu lieu du 15 novembre au 03 décembre 2021. Liste des documentaires accessibles sur leur site: https://www.alimenterre.org/

Installation – transmission – InPACT : présentation par Jean-Claude CESARI

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 9 jours

8ème Semaine de l'Installation Transmission : « Transmission agricole, solidarité et adaptation face aux changement climatiques »
Du 06 au 19 octobre 2021, a eu lieu différents temps de rencontres et d'échanges autour de la problématique choisie. Une semaine réussie, réunissant de nombreux partenaires, agriculteurs, porteurs de projets, élus… Le succès fut au rendez-vous.
Emmanuel TRACOL du Domaine des Bardes, quant à lui, est intervenu le mardi 19 octobre lors de la ferme ouverte à Eclassan sur « Transmission, changements et optimisme : comment expérimenter et être mieux dans son travail ? »
Les BPREA du CFPPA de Mirabel ont profité d'un co-intervention de l'ADDEAR 07 et les CIVAM 07 notamment Alicia BIRD, notre coordinatrice, et Jean-Claude CESARI, notre coprésident, le mardi 12 octobre pour présenter InPACT et les différentes structures qui peuvent répondre à leurs besoins. L'après -midi, ils ont participé à la ferme ouverte de Laurent CHAUSSABEL et « Atouts bouts d'champs » sur la transmission agricole comme support d'insertion.
Retrouvez tous les articles de presse fait sur cette semaine de l'installation :https://conf07.fr/8eme-semaine-de-linstallation-transmission-paysanne-en-ardeche-2021/

Vie associative : présentation par Sarah CHAUSSY

Temps de travail salarié consacré sur l'année 2021 : 112 jours

- Gestion administrative et financière: 40 jours
- Communication : 13 jours
- Vie associative / vie équipe : 59 jours

Le 22 mars 2021, nous avons pu maintenir votre **assemblée générale en présentiel** malgré un contexte sanitaire complexe. Elle a connu un franc succès puisque nous étions 30 participants et nous avons accueilli Stéphan CHABOUD en tant que nouvel administrateur au sein du conseil d'administration. Il a pris la coréférence de L'Ardèche De Ferme en Ferme et du réseau InPACT.

Le conseil d'administration a réussi à se réunir 6 fois au cours de cette année 2021 (en février, mars, avril, juillet, septembre et décembre) afin de travailler sur les différents projets au sein de l'association mais aussi pour pouvoir se projeter plus sereinement dans l'avenir. En effet, nous avons poursuivi le travail entamé en 2020 lors d 'un Dispositif Local d'Accompagnement avec Initiactive 26-07 et grâce à l'accompagnement de Marc CHENAIS. Ces temps de travail ont été ponctués de moments conviviaux qui ont permis de souder les liens entre administrateurs et avec l'équipe salariée qui s'est étoffée et est actuellement constituée de **3 salariées** :

- Alicia BIRD, coordinatrice,
- Emmanuelle COADOU ROC'H, assistante administrative et financière reprenant le volet communication de De Ferme en Ferme et l'administration des formations
- Anna LOIRE, en service civique depuis octobre 2021, est passé en CDD de 6 mois en tant qu'animatrice pédagogique sur le projet En Vie de Fermes en mars 2022.

L'accompagnement de jeunes futurs professionnels au travers de **l'apprentissage en licence professionnelle ou de jeunes en service civique** reste un engagement fort que nous souhaitons poursuivre, en lien avec les valeurs portées au sein des CIVAM de l'Ardèche notamment par la découverte du milieu associatif, tissu nécessaire à la dynamique rurale.
En 2021, nous avons eu 2 apprentis sur l'animation pédagogique :Vincent CHELLE jusqu'en juillet 2021 et Daphnée-Joyce SOMMIER de septembre à décembre 2021.

Avec l'intégration des activités de Savoirs de Terroirs au sein des CIVAM, nous avons **agrandi nos locaux** en récupérant le centre de documentation et de ressources, une salle de réunion et 2 locaux de stockage. **Des travaux ont été réalisé dans notre bureau** fin décembre ce qui nous a permis de faire un grand rangement des archives et aéré notre espace de travail.

Alicia, Emmanuelle et Sarah ont également participé aux **rencontres nationales du réseau CIVAM** les 8, 9 et 10 novembre à Mèze qui nous ont permis de partager et réfléchir autrement. Ces rencontres ont été nourries par de nombreux témoignages et regards croisés de chercheurs et d'intervenants CIVAM, tout en laissant une large place aux ateliers, visites et moments de partage. Pour en savoir plus : https://www.civam.org/journeesnationales2021/

Améliorer la visibilité de nos projets et de nos formations, faire connaître les initiatives ou opportunités de nos réseaux ont fait l'objet de campagne de communication via nos **lettres d'infos** diffusées auprès de près de 600 personnes depuis septembre 2021. Nous essayons donc d'en produire une par mois et à ce jour, nous avons 2000 personnes inscrites sur le listing de diffusion. N'hésitez pas à nous faire de vos offres d'emploi, vos recherches, vos offres de vente ou de financement participatif... en contactant notre équipe à contact@civamardeche.org .

En 2023, la FD CIVAM Ardèche soufflera ces 30 ans et nous comptons sur votre présence à toutes et tous pour fêter ce bel anniversaire avec nous !

Remarques des participants lors de l'assemblée générale :
Les journées nationales CIVAM sont l'occasion de rencontrer d'autres initiatives comme notamment le maraîchage. En effet, il n'y a pas de travail actuellement sur cette thématique en Sud Ardèche et il est intéressant de voir ce que font les autres départements ou régions.

Réponses apportée :
Retrouvez toutes les informations concernant ces journées nationales via nos lettres d'infos. Un tarif préférentiel est prévu pour les adhérents.
Pour ne rien râter de notre actualité, vous pouvez vous inscrire à la lettre d'info sur ce formulaire en ligne. Vous pouvez également nous suivre sur notre site internet et sur notre page Facebook

3. Présentation du rapport financier 2021 par Alicia BIRD , coordinatrice de la FD CIVAM Ardèche

Comptabilité 2021 : Actif / Passif, mais encore ?

Actif : A quoi nous servent nos finances ?
Passif : Mais d'où proviennent-elles ?

Pas d'immobilisation et pas de stocks… une structure de matière grise et de service !
Quelques créances : 84 597€ - Des subventions en attente de paiement et des adhérents qui n'ont pas le temps de payer leurs factures, difficile d'être paysan-ne !
Pas mal de disponibilités : 68 350 €, la trésorerie se porte bien maintenant ! Nous payons même des charges d'avance (1 155€ : assurances local + voiture)

Des fonds propres qui ont la pêche : 61 787€ auxquels s'ajoute le résultat de l'année… suspense !
Quelques dettes (c'est au 31 décembre depuis elles sont réglées) : 68 327€ (salaires, charges sociales et patronales, frais, diverses factures…)
Et des produits constatées d'avance pour 2022 : 13 372€

Résultats 2021

Produits : 196 279,82 €

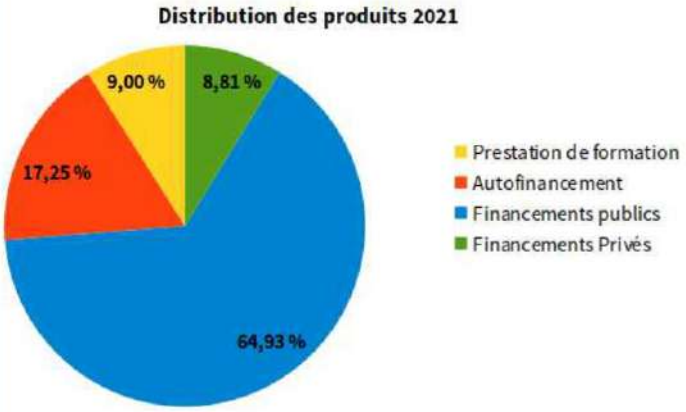

Charges : 185 646,81 €

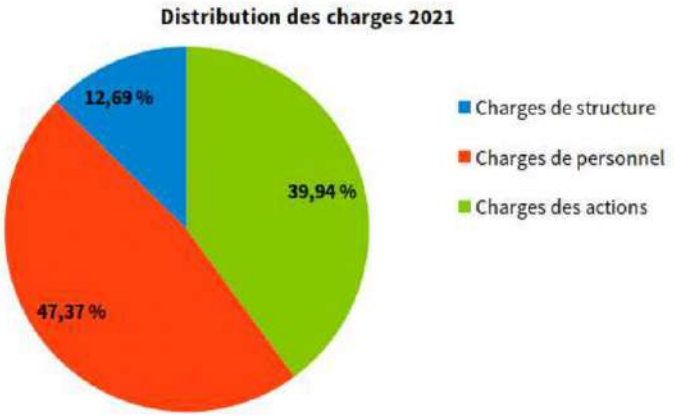

CAMPAGNES VIVANTES

Résultats 2021

+ 10 633,01€ *(2020: + 11 470,24€)*

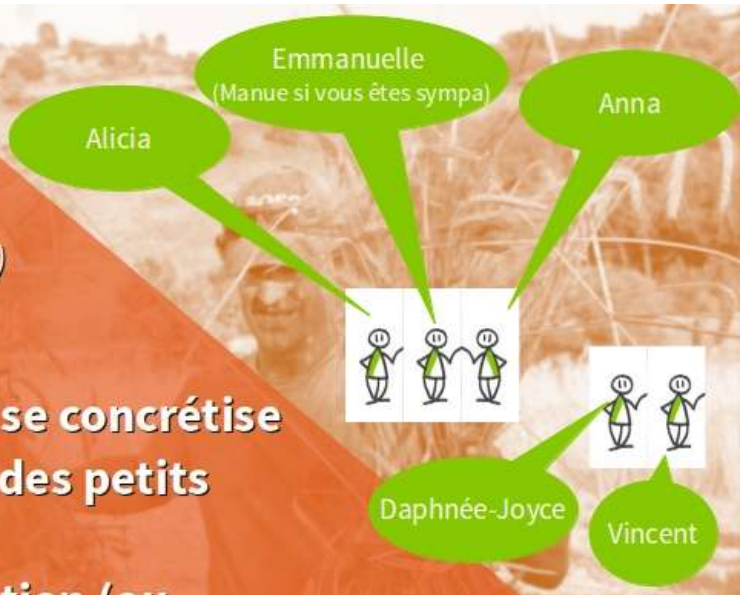

→ . Une stabilité financière qui se concrétise

→ . Des projets pluriannuels et des petits nouveaux

→ . Augmentation et régularisation (ou presque) de la masse salariale

Distribution des produits et des charges par projet 2021

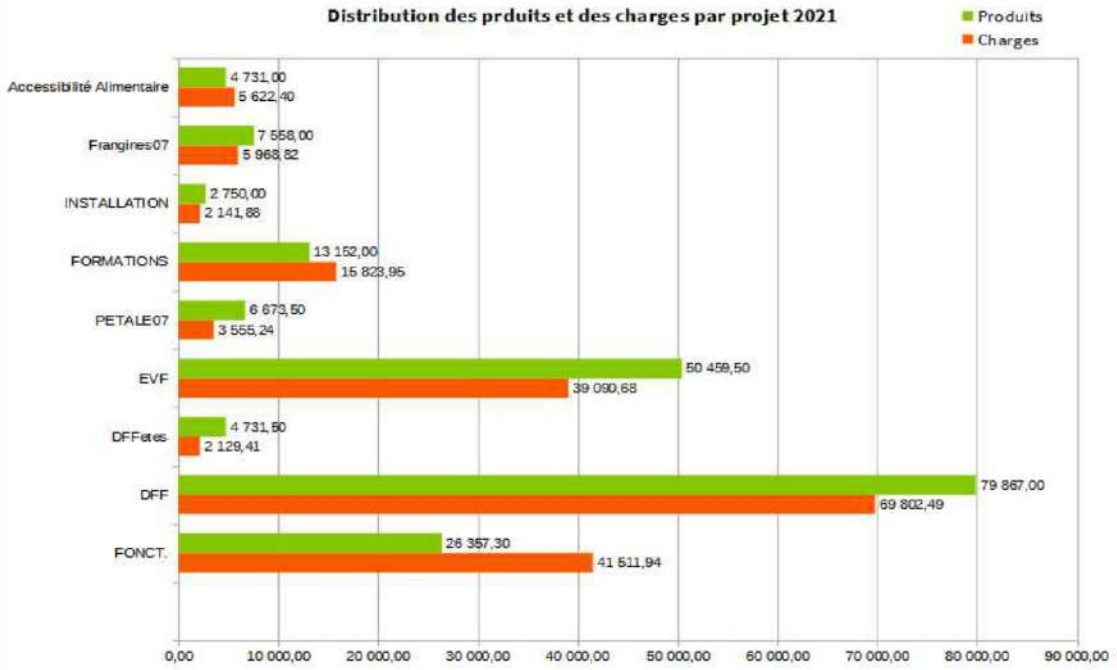

Evolution de la provenance des produits entre 2017 et 2021 – projection 2022

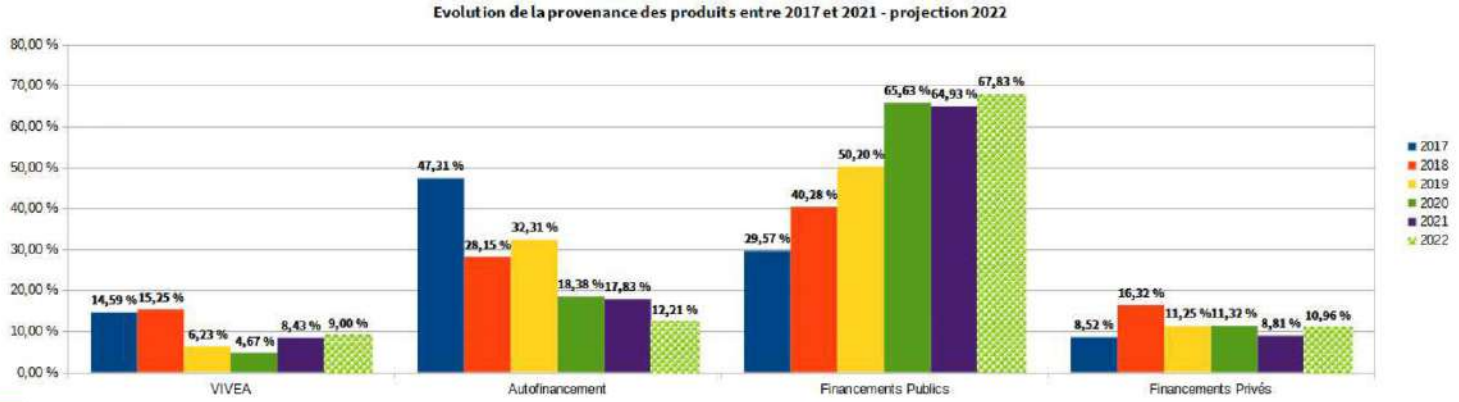

Evolution des charges entre 2019 et 2021 – projection 2022

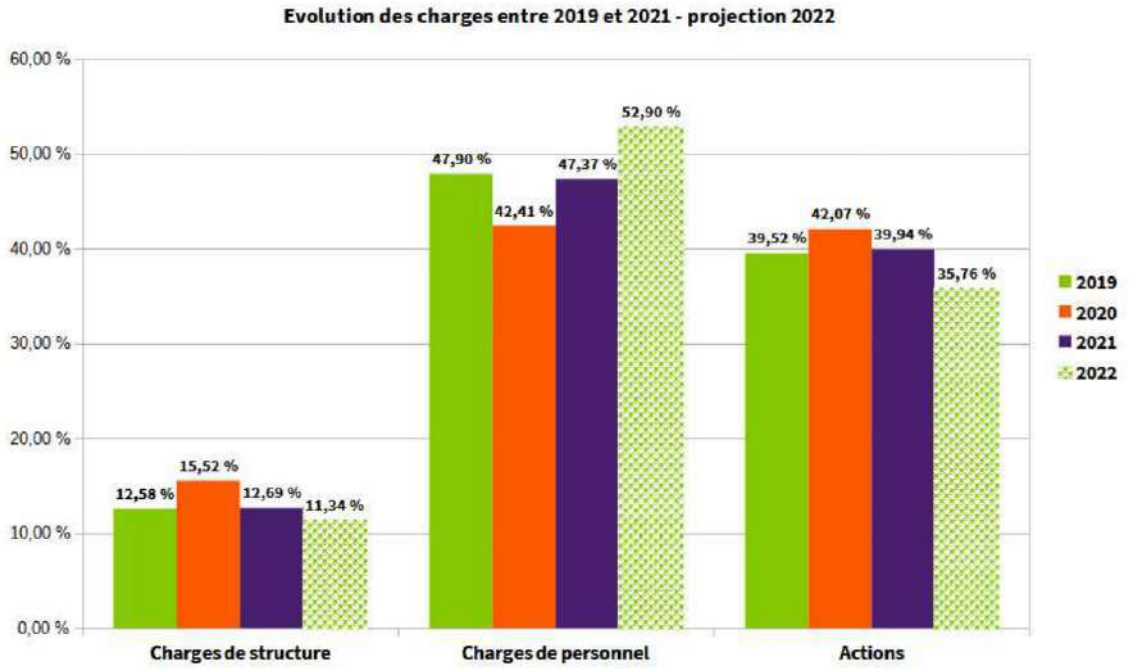

Répartition du temps de travail salarié par projet 2021

Budget prévisionnel global 2022

		TOTAL	FONCT.	DFF	DFFetes	EVF	PETALE07	FORMATIONS	INSTALLATION	Frangines07	Solidarité	Savoirs de Terroirs
	Charges	172 982,08	47 930,08	63 904,40	5 460,37	24 669,34	2 457,01	9 701,95	1 869,90	7 967,45	9 021,58	0,00
60	ACHATS	45 150,00	950,00	32 800,00	800,00	8 800,00	0,00	0,00	0,00	800,00	1 000,00	0,00
61	SERVICES EXT.	7 300,00	6 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	500,00	0,00	0,00
62	AUTRES SERV. EXT.	28 719,50	12 169,50	10 000,00	200,00	0,00	0,00	4 100,00	150,00	2 100,00	0,00	0,00
63	IMPOTS	300,00	300,00									
64	REMUNERATIONS	91 512,58	28 310,58	21 104,40	4 460,37	15 869,34	2 457,01	5 001,95	1 719,90	4 567,45	8 021,58	0,00
65	CHARGES DIV.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	CHARGES FIN.	0,00										
67	CHARGES EXCEPT.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits	173 890,01	13 286,00	74 517,00	8 200,00	34 708,00	3 457,01	13 000,00	2 500,00	10 650,00	13 572,00	0,00
70	VENTES	29 583,01	0,00	2 701,00	0,00	20 275,00	3 457,01	3 000,00	0,00	150,00	0,00	0,00
	Autres financements à mobiliser	2 000,00									2 000,00	
74	SUBVENTIONS	111 511,00	12 286,00	56 020,00	8 200,00	9 433,00	0,00	10 000,00	2 500,00	3 500,00	9 572,00	0,00
75	PROD. DIV	32 796,00	1 000,00	15 796,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	4 000,00	0,00
76	PRODUITS FIN.	0,00										
77	PRODUITS EXCEPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79	TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RESULTAT	907,93	-34 644,08	10 612,60	2 739,63	10 038,66	1 000,00	3 298,05	630,10	2 682,55	4 550,42	0,00
	% répartition des coûts de fonct.(c	lé de répartition par la rér		33,39%	7,06%	25,11%	3,89%	7,91%	2,72%	7,23%	12,69%	0,00%
				-11 568,34	-2 444,95	-8 698,76	-1 346,80	-2 741,81	-942,76	-2 503,64	-4 397,02	0,00
	Résultat après répartition des cts	907,93		-955,74	294,68	1 339,90	-346,80	556,24	-312,67	178,92	153,41	0,00

Analyse rapport financier 2021 :

L'exercice 2021 abouti à un excédent d'exploitation de 10 633€.
Pour l'expliquer il faut revenir sur l'activité 2021 et l'adaptabilité dont a su faire preuve l'association face à la situation sanitaire. En effet, les ouvertures, les rencontres ont été mises à rude épreuve et nécessitées de nombreux reports mais la diversification de nos financeurs et leur compréhension respective nous a permis de maintenir le niveau financier de l'association (comme le report de De Ferme en Ferme).
Le développement de nouveaux projets couplé à des opportunités financières, nous ont permis un développement construit qui permet d'envisager une embauche en 2022.
Le résultat 2021 provient de la combinaison de plusieurs facteurs structurels grâce au développement de projets existants comme En Vie de Fermes et de nouveaux projets comme l'accessibilité alimentaire pour tous.
Le recours a du personnel en stage ou en Service Civique a permis de réaliser des prestations à moindre coût salarial en apportant des services supplémentaires aux adhérents comme pour En Vie de Fermes, dans l'accompagnement à la création d'outils et déroulés pédagogiques.
La formation est en déficit notamment dû au temps salarié investit et au coût de l'audit de certification Qualiopi qui, grâce à la bonne santé des projets, a pu être pris en charge sur l'année (pour une certification valable 3 ans).
Les coûts de fonctionnement qui incluent les charges de structure mais également le temps salarié administratif et de communication nécessaire à l'ensemble des projets a pu être pris en charge par l'ensemble ou presque des projets développés et ce à juste titre.

4. Présentation de la mise à jour des statuts

STATUTS de la Fédération Départementale des CIVAM Ardèche
Centre d'initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du milieu Rural

A- Objet et composition de la Fédération

Article 1 : Constitution et dénomination

II est constitué entre les adhérents aux présents statuts une association dite "Fédération Départementale des Centres d'Initiative et de Valorisation du Milieu Rural" (CIVAM) de l'Ardèche conformément à la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 Août 1901

Article 2 : Objet

Cette association a pour objet d'aider et de participer :

- à l'information, à la vulgarisation et au développement agricole et rural
- à la formation des agriculteurs, des associés d'exploitation et des professions connexes
- à l'animation rurale et à la création de nouveaux CIVAM dans le département
- à représenter l'ensemble des CIVAM au niveau des pouvoirs publics, des organisations professionnelles et de tout autre organisme départemental ou régional et toute autre activité que le conseil d'administration juge utile de mettre en œuvre.

Article 3 : Siège social

Son siège est fixé à : Mirabel 07170. II pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.
Son aire d'action s'étend sur le département de l'Ardèche.
La durée de l'association est illimitée.

Article 4 :

Peuvent faire partie de l'association toutes les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux présents statuts.
La FDCIVAM comprend des membres adhérents et des membres associés.
Les membres adhérents ont seuls le droit de vote aux assemblées ordinaires et extraordinaires. Ils peuvent seuls être élus comme Membres du conseil d'administration. Ils paient une cotisation.
L'adhésion d'un nouveau membre doit être approuvée par le Conseil d'Administration.

Article 5 :

La qualité de membre se perd :

- par démission
- par décès
- par la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave ; le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications.

A**rticle 6 :**

Toute discussion ou activité politique ou confessionnelle est interdite au sein de l'association.

B- Administration et fonctionnement

Article 7 :

La fédération départementale est administrée par un Conseil d'Administration de 6 à 10 membres.
Le Conseil d'Administration est composé de personnes physiques, adhérant directement à l'association, et représentant les groupes de projets au sein de l'association,
Le Conseil d'Administration désigne en son sein un bureau formé au minimum de :

- un(e) Président(e)
- un(e) Trésorier(ière)

Article 8 :

Le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale pour trois ans.
Ses membres sont rééligibles par tiers chaque année.
En cas de vacance, il est pourvu provisoirement au remplacement de ses membres sur proposition du Conseil d'Administration ; il est procède a leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale.

Article 9 :

Les fonctions de membre du Conseil d'Administration sont gratuites.
Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par semestre et chaque fois qu'il est convoqué par son (sa) Président(e). Il devra obligatoirement être réuni lorsque le désir en sera exprimé par écrit au (à la) Président(e), par la majorité de ses membres.
Les décisions sont prises à la majorité des voix : en cas de partage la voix du (de la) Président(e) est prépondérante.

Article 10 :

L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Association ayant payé leur cotisation fixée par l'Assemblée Générale.
L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du (de la) Président(e).
Son Ordre du jour est fixé par le Conseil d'Administration .
L'Assemblée Générale délibère sur les rapports relatifs à la gestion du Conseil d'Administration et à la situation morale et financière de l'Association.
Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et procède au renouvellement du Conseil d'Administration.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres adhérents présents ou représentés de l'Assemblée.
Un membre adhèrent peut valablement se faire représenter par un autre membre à condition d'en avoir obtenu un mandat écrit et que le mandataire ne détienne pas plus de deux mandats.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration. Ce règlement éventuel est destiné a fixer les divers points non prévus par les statuts notamment ceux qui ont trait à l'Administration de l'Association.

Article 11 :

Le (la) Président(e) dirige les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Il (elle) assure l'exécution des statuts. Il (elle) ordonne toutes les dépenses.
Le (la) Trésorier(ère) est chargé(e) de tout ce qui concerne la comptabilité et les finances de l'Association. Il (elle) règle les dépenses ordonnancées par le (la) Président(e).

Article 12 :

Les ressources de l'Association sont constituées par :
- la cotisation de ses membres
- les subventions des Pouvoirs publics ou des divers établissements ou organisations avec lesquels elle établit des Conventions.
- toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

C- Modifications des statuts et dissolution

Article 13 :

Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée Générale, soumise au Bureau au moins un mois avant la séance.
L'Assemblée doit se composer du quart au moins des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau mais à quinze jours d'intervalle et cette fois elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.
Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

Article 14 :

La FD CIVAM Ardèche adhère au Réseau CIVAM.

Article 15 :

L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice présents ou représentés.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau mais à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.
Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.
En cas de dissolution, le reliquat d'actif de l'Association sera dévolu soit à toute association CIVAM active sur le territoire national, soit à toute autre association adhérente du département, conformément à la loi.
Modifiés le 15/03/2022

5. Vote des rapports moral, d'activités et financier et des nouveaux statuts

VOTE du rapport moral :

Décompte des votes (28 votants dont 10 pouvoirs)

Contre:0 Abstention:0 Blanc:0 Pour :28

Le rapport moral 2021 est adopté à l'unanimité.

VOTE du rapport d'activités :

Décompte des votes (28 votants dont 10 pouvoirs)

Contre:0 Abstention:0 Blanc:0 Pour :28

Le rapport d'activités 2021 est adopté à l'unanimité.

VOTE du rapport financier :

Décompte des votes (28 votants dont 10 pouvoirs)

Contre:0 Abstention:0 Blanc:0 Pour :28

Le rapport financier 2021 est adopté à l'unanimité.

Il est voté à l'unanimité l'affectation du résultat 2021 en report à nouveau.

VOTE des nouveaux statuts :

Décompte des votes (28 votants dont 10 pouvoirs)

Contre:0 Abstention:0 Blanc:0 Pour :28

Les nouveaux statuts de l'association FD CIVAM Ardèche 2021 sont adoptés à l'unanimité.

6. Élection du Conseil d'Administration de la FDCIVAM07

Membres sortants du Conseil d'Administration qui renouvellent leur candidature :

- Jean-Claude CESARI
- Sarah CHAUSSY
- Robert SERVANT
- Alban SAUNIER
- Julie WATRIN
- Valérie DELABRE
- Stephan CHABOUD

Membre adhérent proposant sa candidature : Louis DE MOERLOOSE

VOTE du Conseil d'Administration :

Décompte des votes (28 votants dont 10 pouvoirs)

Contre:0 Abstention:0 Blanc:0 Pour :28

L'Assemblée réélit à l'unanimité les 8 personnes suivantes au Conseil d'Administration:		
Jean-Claude CESARI	Sarah CHAUSSY	Valérie DELABRE
Robert SERVANT	Alban SAUNIER	Louis DE MOERLOOSE
Julie WATRIN	Stéphan CHABOUD	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Les présidents de séance
Sarah CHAUSSY et Jean-Claude CESARI

L'animatrice de séance
Alicia BIRD

La secrétaire de séance
Emmanuelle COADOU ROCH

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

POUR DES CAMPAGNES VIVANTES ET SOLIDAIRES

J'adhère en 2022 !

BULLETIN D'ADHESION AUX CIVAM DE L'ARDÈCHE - ANNÉE 2022

Date d'adhésion : ..... ☐ 1ère adhésion ☐ ré-adhésion

Je soutiens les actions portées par la Fédération Départementale des CIVAM de l'Ardèche

et verse la somme de : _____€

Montant de l'adhésion à l'association

☐ personne physique : **25€**

☐ personne morale : **50€** - Structure : .....

+ Don : .....**€** - déductible des impôts à partir de 30€

Personne morale, merci de nous contacter : contact@civamardeche.org

Coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse :.....

.....

CP : ..... Commune .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Courriel : .....

Activités :.....

.....

Inscription sur la liste de diffusion « adhérents » :

☐ Je souhaite recevoir les informations sur les actions portées au sein du réseau CIVAM de l'Ardèche

Conformément à la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (CNIL), tout utilisateur ayant déposé sur le site internet ou par écrit à la Fédération Départementale des CIVAM de l'Ardèche des informations directement ou indirectement nominatives, peut demander la communication des informations le concernant en s'adressant au réseau et les faire rectifier le cas échéant.

Choix du règlement :

☐ en espèces

☐ par chèque à l'ordre des CIVAM de l'Ardèche

n°..... Banque : .....

☐ par virement

Coordonnées bancaires : Banque Crédit Mutuel, Agence St Peray

Code IBAN : FR7610278089290002020320161 – Code BIC : CMCIFR2A

☐ inscription et règlement en ligne sur HelloAsso: https://bit.ly/3pZiBiV

☐ J'ai besoin d'une facture.

Signature :

FÉDÉRATION CIVAM DE L'ARDÈCHE

CAMPAGNES VIVANTES

1064 Chemin du Pradel - Domaine Olivier de Serres 07170 MIRABEL

04 75 85 05 04- www.civamardeche.org

Association loi 1901 non assujettie à la TVA, reconnue d'intérêt général

SIRET 40362035400023 - APE 9412Z - OF n°82 07 00254 07